

CODESRIA
INSTITUT SUR LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE
Thème: Gouvernance urbaine en Afrique

Appel à candidatures 2004

L'Institut sur la gouvernance démocratique du CODESRIA est un forum interdisciplinaire de chercheurs africains travaillant sur le large thème de la gouvernance. Le but de cet institut est de promouvoir la recherche et le débat sur des questions relatives à la conduite des affaires publiques et la gestion du processus de développement en Afrique. Cet institut a été inauguré en 1992 et a été organisé chaque année en large collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a la fonction essentielle de créer des liens entre la jeune génération d'intellectuels africains et de répondre aux besoins scientifiques de ces intellectuels en termes d'accès à de la documentation récente, de participations aux débats en cours, de renforcement de leur capacité de recherche, et de mise à jour de leurs approches conceptuelles, théoriques et méthodologique. De plus en plus, l'institut attire les intellectuels politiques africains et les activistes de la société civile, ce qui crée un mélange judicieux de chercheurs, d'activistes et de décideurs dans la participation à l'institut. En général, un total de quinze chercheurs africains venant de tout le continent et de la diaspora, et quelques chercheurs non africains participent à l'institut chaque année.

Objectifs :

Les objectifs principaux de l'Institut sur la Gouvernance démocratique sont:

- ❑ Promouvoir le partage d'expériences entre les chercheurs, les activistes et les décideurs politiques de disciplines, d'orientations méthodologiques/conceptuelles, et d'expériences géographiques diverses sur un thème commun.
- ❑ De promouvoir et rehausser une culture de valeurs démocratiques qui permet aux africains d'identifier et de s'attaquer aux questions de gouvernance confrontant le continent;
- ❑ D'encourager la participation des chercheurs aux débats et discussions sur les processus de démocratisation en cours en Afrique.

Organisation :

Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont organisées autour des présentations faites par des chercheurs résidents, des personnes ressources invitées et les participants dont les candidatures auront été retenues. Les sessions sont dirigées par un directeur scientifique qui, avec l'aide des personnes ressources invitées, devra s'assurer que les lauréats sont soumis à une gamme de questions de recherches et de politiques découlant du thème de l'institut. Des discussions ouvertes sur des ouvrages, des articles ou sur des sujets spécifiques du thème sont également encouragées. Chacun des participants devra préparer une proposition de recherche qui sera présentée pendant l'institut. Il est attendu des lauréats qu'ils tirent des leçons de l'institut auquel ils participent afin produire une version révisée de leurs propositions de recherche destinée à être publiée par le CODESRIA. Pour chacun des instituts, le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) prépare une bibliographie compréhensive sur le thème de l'année. Les chercheurs auront également accès à un certain nombre de centres de documentation à Dakar.

La session 2004: La gouvernance urbaine en Afrique

Le continent africain est reconnu comme l'une des régions avec la rapide urbanisation. Dans ce processus en cours, avec un taux moyen de 3% par an, l'Afrique maintient son avance de région du monde qui a la plus rapide croissance démographique. Toutes les projections suggèrent que cette croissance démographique va non seulement continuer mais sera aussi accompagnée d'un taux d'urbanisation rapide axé sur un nombre de mégalopoles, des centres urbains qui sont déjà des zones de haute densité démographique. Avec l'accélération de l'urbanisation, le continent a aussi connu des processus de changements socio-économiques, culturels et politiques qui ont un impact à la fois comme facteur, scène et contexte aux défis de gouvernance de l'espace urbain et de l'expérience urbaine.

Parmi les processus économiques, culturels et politiques les plus significatifs qui façonnent et définissent le contexte d'urbanisation et de gouvernance urbaine se trouve la quête de larges réformes politiques à travers l'Afrique commence vers la fin des années 1980 et autour de laquelle des luttes continuent de se cristalliser ; diverses expériences en décentralisation, déconcentration et administration locale qui affectent directement sur le contenu, la structure et la qualité de la gouvernance des villes sans tenir compte des raisons pour lesquelles elles sont entreprises; les questions d'imposition et de représentation dans l'administration des villes et l'espace urbain; l'expérimentation dans la création d'agences autonomes de gouvernement comme partie de nouvelles approches de gestion du secteur public; l'émergence d'organisations non gouvernementale et d'organisations de proximité, d'organisations communautaires, associations de quartier qui sont devenus une part active de la vie urbaine et qui jouent un rôle, soit formel ou informel, dans la gouvernance globale de l'espace urbain ; de sérieux problèmes d'accumulation économique qui ont des conséquences sur la vie urbaine, y compris des questions d'emploi, de

distribution des revenus et l'accès équitable aux ressources; l'intensification des flux démographiques qui font des centres urbains le lieu de reproduction de la jeune population africaine; l'accroissement des problèmes environnementaux qui ont un impact sur la vie; et les défis d'équilibre des politiques urbaines et de la sécurité des citoyens en harmonie avec les libertés civiles et les droits humains.

L'accroissement grandissant des centres urbains consécutif à un flux de population de la campagne vers la ville même si ce flux n'est pas unidirectionnel, il mérite d'être étudié dans ses configurations les plus récentes. Mais un processus de migration des petites villes et les centres péri-urbains vers les grandes villes est aussi en cours. Les défis de la planification de l'utilisation des espaces urbains ont créé, à travers le continent, de nouveaux pôles de marginalisation et d'exclusion dans les grands centres urbains à côté de nouveaux marchés et un secteur informel tentaculaire. Les crises de production agricole venant en partie des flux de population des zones rurales vers les zones péri-urbaines et urbaines qui ont aussi créé de nouveaux problèmes de sécurité alimentaire avec l'émergence du fermage péri-urbain et urbain par des individus et des ménages n'a pas toujours été suffisant pour en venir à bout. Les nouvelles populations qui s'installent dans les centres urbains en expansion sont confrontées avec des revendications d'autochtonie des premiers occupants, revendications qui ont des implications sur tous les aspects de leurs droits et qui entraînent souvent de violents affrontements communautaires. Avec les infrastructures existantes qui sont dans un état de dégradation avancé ou insuffisantes pour satisfaire la population urbaine croissante, le rythme et la qualité de vie urbaine dans nombre de pays africains est régulièrement en question. La capacité et la couverture de l'Etat en baisse veut dire que des pans entiers de l'espace urbain ne sont pas administrés (de manière adéquate) par l'appareil et les agences d'Etat à tous les niveaux, laissant ces espaces à des milices locales auto-constituées et à des brigades administratives informelles qui s'arrogent des droits d'imposition et de police.

Avec l'Institut sur la gouvernance 2004, le Conseil se propose d'étendre le travail effectué sur les processus et changements urbains se concentrant la variété de questions soulevées par les changements dans le contexte, les processus et les structures de gouvernance urbaine en Afrique. Les participants éventuels seront encouragés à définir les différents aspects des changements en cours, produire de nouvelles perspectives analytiques et empiriques, d'engager une analyse comparative des résultats de leurs recherches et réfléchir aux défis posés par leur propre travail aux cadres conceptuels dominants/hérités

Le Directeur

Pour chaque session, le CODESRIA nomme un directeur externe, pour assurer la direction de l'Institut. Les Directeurs sont des scientifiques de haut niveau réputés pour leur connaissance du thème de l'année, et pour l'originalité de leur point de vue sur la question. Ils sont recrutés sur la base d'une proposition et d'un plan de cours couvrant les questions et approches méthodologiques, les concepts clés essentiels à la compréhension du sujet d'un institut donné et le thème spécifique à étudier, une revue de la littérature complète élaboré pour exposer les lauréates aux différents courants théoriques et empiriques, une présentation avec divers sous-thèmes, études de cas et exemples comparatifs pertinents et de possibles questions de politiques qui mériteraient d'être gardées en mémoire pendant toute la durée du processus de recherche. Les candidats au poste de directeur doivent noter que si leur candidature est retenue, ils devront également:

- Participer à la sélection des lauréats;
- Identifier les personnes ressources pour aider à diriger les discussions et les débats;
- Concevoir les cours de la session, y compris la spécification des sous-thèmes;
- Faire une série de conférences et mettre à disposition une critique des papiers présentés par les personnes ressources et les lauréats.;
- Soumettre un rapport scientifique écrit de la session.

En outre, le Directeur devra (co-)éditer les versions révisées des articles présentés par les personnes ressources, en vue de les soumettre pour publications dans l'une des collections du CODESRIA. Le Directeur devra également assister le CODESRIA dans la tâche d'évaluation des articles présentés par les lauréats pour publication dans un numéro spécial d'Afrique et Développement ou dans une monographie.

Les personnes ressource

Les cours dispensés à l'Institut devraient offrir aux lauréats l'occasion d'approfondir leurs réflexions sur le thème du programme et sur leur propre sujet de recherche. Les personnes ressources sont, par conséquent, des chercheurs confirmés ou en milieu de carrière qui ont beaucoup publié sur le sujet, et qui ont une contribution importante à faire aux débats. Il est attendu qu'ils fournissent des documents de cours qui serviront de sujet de réflexion pour pousser les lauréats à engager une discussion autour des cours et de la littérature générale disponible sur le thème.

Une fois sélectionnés, les personnes ressource doivent :

- ❑ Déposer une copie de leurs cours pour reproduction et distribution aux participants une semaine avant le début des cours;
- ❑ Donner leurs cours, participer aux débats et commenter les propositions de recherche des lauréats ;
- ❑ Revoir et soumettre la version révisée de leurs documents de recherche pour publication par le CODESRIA au plus tard deux mois après leur présentation.

Les lauréats

Les candidates doivent être des chercheurs africains ayant terminé leur éducation universitaire et/ou professionnelle, avec une capacité prouvée de faire de la recherche sur le thème de l'institut. Les intellectuels actifs dans le processus politique et/ou dans les mouvements sociaux/organisations civiques sont aussi encouragés à candidater. Le nombre de places offertes par le CODESRIA pour chaque session des instituts est limité à quinze (15). Les chercheurs non-africains capables de trouver les fonds nécessaires à leur participation peuvent également candidater pour un nombre limité de places

Candidatures

Les candidatures pour le poste de **Directeur** devraient comprendre :

- ❑ une demande de candidature ;
- ❑ une proposition de quinze pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé et démontrant comment le cours sera original et répond aux besoins des potentiels lauréats, particulièrement en s'appesantissant sur les questions couvertes du point de vue des concepts et de la méthodologie, une revue critique de la littérature, et la gamme de points soulevés par le thème de l'institut..
- ❑ un curriculum vitae détaillé et actualisé, et
- ❑ trois écrits.

Les candidatures des **personnes ressources** devront comprendre:

- ❑ une demande de candidature ;
- ❑ deux publications ;
- ❑ un curriculum vitae ; et
- ❑ une proposition de cinq pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé.

Les candidatures des **lauréats** doivent comprendre :

- ❑ une demande de candidature ;
- ❑ une lettre indiquant l'affiliation institutionnelle;
- ❑ un curriculum vitae ;
- ❑ une proposition (deux copies de dix pages au plus), comprenant une analyse descriptive du travail que le candidat veut entreprendre, un résumé de l'intérêt théorique du thème choisi, et la relation du sujet et de la problématique et les intérêts du thème de l'institut 2004 ; et,
- ❑ deux lettres de référence de chercheurs connus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine (géographique et scientifique) de recherche du candidat, avec leurs noms, adresses et téléphone, fax et emails.

Un comité indépendant composé d'éminents chercheurs des sciences sociales africains sélectionnera les candidats qui participeront à l'institut.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **30 juin 2004**. L'institut se tiendra à Dakar, Sénégal **du 2 au 27 août 2004**

Toutes les candidatures et questions devront être adressées à:

CODESRIA Institut sur la Gouvernance Démocratique
Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV
BP 3304
Dakar, Sénégal
Tel.: (221) 825 98 21/22/23
Fax: (221) 824 12 89
E-Mail: virginie.niang@codesria.sn
Site Web: www.codesria.sn